

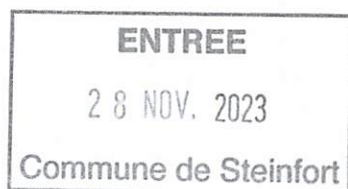


Réf de l'INRA: 0110-AU/23.4999

Réf. du MECDD : 107181

Luxembourg, le 21 novembre 2023

Réf du MC : 845xa747c



À Monsieur Sammy WAGNER  
Bourgmestre  
Administration communale de Steinfort  
4, Square Patton  
L-8443 STEINFORT

**Objet : Loi modifiée du 22 mai 2008 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement. Modification ponctuelle du PAG de la commune de Steinfort concernant des fonds sis à Steinfort - « Centre d'intervention et de secours »**

**Concerne : Avis de l'INRA (en vertu de l'article 6.3 de la loi précitée)**

Monsieur le Bourgmestre, *leive Sammy,*

J'ai l'honneur d'accuser réception du dossier référencé en objet, que le Ministère de l'Environnement nous a transmis le 26 octobre 2023.

Suite à l'examen de ce dossier, l'Institut national de recherches archéologiques (INRA) m'a informé que les travaux d'aménagement planifiés suite à la modification ponctuelle du PAG mentionné sous rubrique présentent un impact sur le patrimoine archéologique. En effet, le terrain en question se situe en partie sur une ancienne voie romaine et peut donc receler des vestiges archéologiques de l'époque gallo-romaine. Par conséquent, il sera nécessaire d'y effectuer une opération de diagnostic archéologique avant tout type de travaux d'aménagement. Afin de pouvoir déterminer les endroits précis qui devront faire l'objet d'une opération de diagnostic archéologique, le maître d'ouvrage est prié de soumettre le projet d'aménagement à une évaluation archéologique au plus tard au moment de l'introduction de la demande de l'autorisation de construire ou de démolir, conformément aux dispositions de la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel.

Pour information, dans le cadre de la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel, une zone d'observation archéologique (ZOA) a été délimitée et arrêtée par le règlement grand-ducal du 26 juillet 2023 portant délimitation de la zone d'observation archéologique. Cette ZOA est accessible et consultable sur le Geoportail.lu pour tout public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de mes salutations distinguées.



Eric THILL  
Ministre de la Culture

Copie à : Monsieur le Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité  
Institut national de recherches archéologiques